



Santé & Sécurité
au Travail



DUER

Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels

**SAMSAH-SAVS-SESSAD
2024**

Évaluation des risques pour la santé et la sécurité des
travailleurs (Art. L4121-3)

www.francesst.com
info@francesst.com



Facebook



Twitter



LinkedIn



Instagram

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFES

Identification de l'établissement.

Raison sociale :	SAMSAH BREST	SESSAD Ildys	GEM Kéréon
Adresse postale :	10 ter rue de Kervezennec 29200 Brest	3 bis rue Léonard de Vinci 2960 Morlaix	1 rue Kermaria 29200 Brest
Téléphone :	02 98 45 91 95	02 98 29 34 90	09 80 63 38 05
Adresse e-mail :	accueil.samsah@ildys.org	accueil.sessad@ildys.org	gem29@free.fr
Activité :	médico social adulte	médico social enfants	groupement d'entraide mutuel adulte
Nombre de salariés :	17	7	2
Instances représentatives du personnel (IRP) :			

Date de réalisation :

Signature du chef d'établissement :

lu et approuvé Pascale Bou Lahdou

Numéros utiles

Service de prévention et de santé au travail (SPST) : 02.98.68.28.81

Transport sanitaire (VSL) :

Services de secours internes :

Services de secours extérieurs : 18 pompiers

Vérification incendie (extincteurs) : 02 99 32 68 85 DESAUTEL

Inspection du travail : 02 98 55 63 02 DREETS finistère

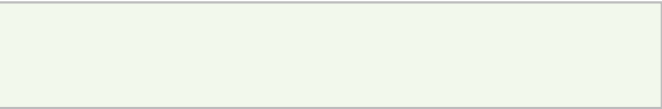
IRP :

RHSAS : Mme Mathilde OLAYA

Autres :

SIONNELS

PCPE-360
MDLA 9 rue des maronniers 29400 landivisiau
02 2 55 60 49 08 00 36 03 360
pascale.trinquet@ildys.org
dispositif PH
3



DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Version n° 0- 2023

Date de 1ère création : juin 2021

Dernière mise à jour :

Mises à jour	
Dates	Motifs
14-juin-24	UT4 Actualisation Gem Kéréon Brest
16-sept-24	UT1
20-sept-24	UT3
19-oct-24	UT2

CONTENU DU DOCUMENT :
Démarche d'Evaluation des risques professionnels
Les étapes de la démarche
Suivi des traversées des unités de travail
Suivi des réunions COPIL Prévention
Mise à jour exceptionnelle pour travaux ou réaménagement.
Unités de travail
UT1 SAMSAH-SAVS-BREST Bureau médical et paramédical/ déplacements/VAD
UT2 SAMSAH-SAVS et SESSAD MORLAIX Bureau médical et paramédical/ déplacements/VAD/Visite en école
UT3 SAMSAH-SAVS QUIMPER Bureau médical et paramédical/ déplacements/VAD
UT 4 GEM- Kéréon BREST Maison individuelle, accueil de jour, bureaux, salle à manger, /cuisine/garage extérieurs
UT 5 PCPE - C360 Bureau administratif, déplacement/VAD

DEMARCHE D'IDENTIFICATION ET D'EVALUATION DES RISQUES

Les étapes de la démarche



Suivi des traversées des unités de travail

Unité de travail	Nombre de salariés concernés	Observateur :	Dates :

Suivi des réunions COPIL Prévention

DERNIERE MISE A JOUR ANNUELLE			
Unité de travail		Constitution du groupe :	Dates :

DERNIERE MISE A JOUR EXCEPTIONNELLE			
Unité de travail		Constitution du groupe :	Dates :

Risques Généraux

Les risques généraux ci-dessous sont applicables à tous les salariés de l'établissement
Ces risques pourront être détaillés selon les unités de travail

Risques	Mesures existantes	
1/ Risque routier - Trajet Domicile/Travail - Etablissements multi-sites - Transport de personnes accueillies ou accompagnées - Visites à domicile, visites en écoles	Formation obligatoire "risque routier" Art L.6321-1 Code du Travail. Sorties avec le minibus: Technique : véhicule adapté, maintenance des véhicules par ST (cartes de bords, d'entretien, fiches constats). Organisationnel : Anticiper et organiser les déplacements si la météo est défavorable, (intempéries, fortes chaleurs.) Humain : signaler les dysfonctionnements. Possession du permis de conduire, habilitation à conduire le minibus, Technique : véhicules du service, maintenance effectuée par ST (en ext pour samsah sessad ref secrétaire xamsah), référent véhicule par site. Organisationnel : Reporter les RDV si météo défavorable. Humain : Signaler les dysfonctionnements et respect du code de la route. Formation véhicules électrique	
- Portages des repas à domicile, transports du linge, pharmacie.	Technique : fourgon entretenu par ST. Tenues réfléchissantes. Organisationnel : tournées prévues et identifiées. Humain : titulaire du permis de conduire, mesure de prudence et de sécurité pour les chauffeurs. Respect du code de la route.	
2/ Risque incendie	Formation obligatoire "sécurité incendie" Art R.4227.39 et suivants Code du Travail. Technique : Utilisation de multiprise sécurisée autorisée. Organisationnel : Formateur incendie en interne. Prévention du risque incendie par les professionnels formés, auprès des familles, résidents, patients. Humain : Formation incendie pour tous les professionnels : formation évacuation dans les ERP de type J et U et petits établissements. Formation à la manipulations des extincteurs. Exercices d'évacuation dans les services.	
3/ Risque circulation / chute	Technique : chaussures antidérapantes. Panneaux de signalisation de nettoyage en cours: vigilance. Pré-impregnations des mops pour éviter les zones mouillées. Vêtements de protection réfléchissants pour les circulations à l'extérieur Organisationnel : opérations de nettoyage des couloirs, escaliers, et parties communes organisées par les équipes de nettoyages. Humain : intervention rapides des professionnels en cas de présence de liquide sur le sol, signalements et nettoyages. Consignes de prudence lors des trajets sur l'extérieur ou voie publique. Organisationnel chutes : bilan d'évaluation des chutes TINETL Humain : consignes d'accompagner la chute seulement.	
4/ Risque port de charges - lié à la manutention de personnes	Formation obligatoire "gestes et postures 25 (pour soignants)	
5/ Risque port de charges - lié à la manutention d'objets	Formation obligatoire "gestes et postures IBC (pour non soignants) Art R 4541.8 du Code du Travail. Technique : matériels adaptés pour limiter voir supprimer le port de charge. Rails au plafonds, leve personne, aides techniques à la demande. Organisationnel : Formateur en Prévention des Risques liés à l'activité physique en interne (PRAP). Réunion de services pour évaluations des besoins. Formatrice PRAP pour évaluation des postes de travail et aménagements selon les besoins. Humain : animatrice prévention des TMS par site, formation gestes et postures manutentions des personnes et manutentions d'objets organisées en interne par formateur PRAP. Formation aux aides techniques, présence des ergothérapeutes sur sites pour l'aides aux professionnels et résidents.	
6/ Risques psycho-sociaux	Formation obligatoire RPS - Art L. 1122-3, L1123-2 et L. 1142-2-1 Code du Travail Organisationnel : Référent harcèlement sexuel et agissement sexiste (RHSAS) côté employeur et côté salariés. Evaluation des risques en interne lors de l'actualisation des DUERP : questionnaire INRS. Humain : Formation RPS salariés et formations dirigeants. Formation protocole violence, plan formation 2023-2024. Formations gestion de l'agressivité. samsah: public TC avec tr cognitifs: formations, ADP	
Détail selon les spécificités de l'établissement (profil personnes accueillies, absentéisme...) Facteurs de Gollac : 1- Intensité et temps de travail 2- Exigences émotionnelles 3- Manque d'autonomie 4- Rapports sociaux au travail dégradés 5- Conflits de valeurs 6- Insécurité de la situation de travail	Exemples de mesures existantes: - Transmissions orales et écrites, réunions autonomes, réunions psychologues. - Temps de pause si besoin, disponibilité de l'encadrement et de la direction - Réunions d'équipes, passages quotidien dans les services. - Casques téléphoniques pour confidentialité, - Cellule d'écoute et de soutien psychologique affichée sur les tableaux.	

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	09. Risques liés aux équipements de travail	Transférer du matériel ou transporter des personnes dans les VL	Mauvaises manipulations du à l'encombrement du matériel pour le ranger dans un petit coffre. Manque d'espace pour accueillir des personnes dans les véhicules.	Risques de faux mouvements ou de douleurs lombaires dues aux manipulations. Sources de stress supplémentaires pour anticiper ou prévoir les transports.	4	4	16		Aide humaine quand c'est possible.	Formation gestes et postures, sensibilisation régulière à la manipulation et au port de charge par les ergos	0,5	8	1	1	8	9,6	Avoir un véhicule plus adapté aux transports de matériels (coffre fond plat) et plus spacieux pour le transport de personnes handicapées, ou avec des problèmes cognitifs. Services technique, Responsable de site.		
2	09. Risques liés aux équipements de travail	Travail de bureau sur écran informatique pour l'éducateur spécialisé.	Poste de travail inadapté	Poste mal aménagé engendrant des postures inconfortables. Avec des douleurs au dos.	5	4	20	aménagement de bureau, essais de matériels.		Souris ergonomique, fauteuil avec cale-tête, cale-pied et coussin pour la voiture, matériel en prêt	0,25	4	1	1	4	4	tout le matériel à été acquis après essais concluants. Fait demande système audio août 2023 RH+ AP		
3	05. Risques liés à la charge physique de travail	Mettre des FR dans les véhicules	Poids du FR	Port de charge lourd et encombrant pour une personne	4	4	16		Aide humaine quand c'est possible.	Formation gestes et postures	0,5	8	1	1,2	8	9,6	En attente de véhicule plus approprié pour charger des FR		
4	17. Risques psychosociaux	Personnel seul ou avec une personne accompagnée	L'isolement du professionnel.	Sentiment d'inquiétude, ou d'insécurité suivant les situations.	2	4	8	Sonnette à la porte d'entrée	Réunion en équipe pour évaluation de l'accompagnement.	Formations, APP	0,25	4	1	1	4	4		Réunions d'équipe, dispositions prises si risque identifié.	
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F'	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	02. Risques de chute de hauteur	Aller au 1er étage	L'escalier et la hauteur	Utiliser l'escalier pour monter ou descendre	6	5	30	Main courante tout le long du mur		Personnel conscient du danger, mesure de prudence	0,25	7,5	1	1	7,5	7,5		Risque de chute identifié et évalué	Mesures de prudence
2	09. Risques liés aux équipements de travail	Accès au bâtiment	Pas de danger identifié pour les salariés							Qualité de vie des usagers								A budgétiser et devis 4M à revoir	
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F'	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	09. Risques liés aux équipements de travail	Bureau coordinatrice et secrétaire 1jour par semaine	travail sur écran informatique	Travail en postures inconfortables sur un bureau non aménagé, pouvant devenir sources de douleurs.	4	3	12	Clavier déporté pour tous les responsables.			0,5	10	1	1	10	10	Achat de matériel validé		

2	19. Risques liés aux attentats ou effractions	Organiser son travail en tenant compte des mesures de prévention du risque attentat de niveau 3	Personnes mal intentionnées, dangereuses pour autrui.	Risques d'attentats et d'intrusion par la force.	1	6	6	Sonnette à l'entrée	Recommandations majeures suite au passage au SAN 42-01. Renforcement de la sécurité des établissements de santé sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur le plan de sécurité (PSE)	Respect des consignes, port du badge individuel.	0,25	1,5	1	1	1,5	1,5	Respect des consignes, port du badge individuel.??? Sonnette à l'ouverture de la porte d'entrée pour prévenir les occupants.		
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F'	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	05. Risques liés à la charge physique de travail	Transférer les fauteuils lors des déplacements	poids des fauteuils	risques de mauvaises postures, douleurs articulaires et lombaires	4	5	20	Evaluer la possibilité de mettre un treuil	Aides des adhérents		0,5	10	1	1,2	10	12	Eviter le port de charges		Formation gestes et postures
2	05. Risques liés à la charge physique de travail	Relever une personne ayant chuté	relevage de la personne	Risque de faux mouvements	2	5	10				1	10	1	1,2	10	12	Matériel pour aider au relevage type chaise Raizer		Formations Gestes et postures
3	10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Stockage de matériel de cuisine sur des étagères en hauteur	Chutes d'objets	Recevoir un objet en cas de déséquilibre	2	5	10	Etagères superposées en hauteur	Rangements des ustensiles sur les étagères : en mettant le moins utilisés en haut, le plus lourds en bas	Mesure de prudence pour les professionnels	0,25	2,5	1	1	2,5	2,5		Poursuivre les mesures existantes	
								www.francesst.com											

Outil Faire le point RPS pour le secteur sanitaire et social

Rapport de l'évaluation des risques psychosociaux

Renseignements préalables

Unité de travail : **GEM de Kerhéon BREST**

Date : **14 juin 2024**

Commentaires :

Christelle LOAEC Animatrice socio éducatif depuis 2016 50%

BATO Marie-Gaëlle Animatrice socio éducatif à 80% absente pour le questionnaire.

Horaires : 9h30 -17h30

10h00-17h00

Avec des horaires du soirs ponctuellement suivants les évènements des adhérents.

1 samedi / mois pour l'équipe pour des sorties avec les adhérents.

Tableau des résultats

Ce tableau vous permet de visualiser vos résultats en trois niveaux (faible, modéré, élevé).

Facteurs de risques psychosociaux	Niveau d'intensité du risque
Exigences émotionnelles	Modéré
Intensité et temps de travail	Faible
Autonomie	Faible
Rapports sociaux au travail	Faible
Sens du travail	Faible
Insécurité de la situation de travail	Faible
Informations sur la prévention dans la structure	Niveau d'intensité du risque
Impact des RPS sur la structure et les salariés	Faible
Contexte de prévention dans la structure	Faible

Ces résultats ne préjugent pas des mesures et moyens de prévention pouvant déjà exister dans l'entreprise.

N'oubliez pas d'enregistrer votre évaluation pour ne pas perdre vos données.

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F'	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF . REBSAMEN HOMMES	COEF . REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	05. Risques liés à la charge physique de travail	La secrétaire gère les cartons d'archives dans le local	poids des cartons et hauteur	Manipulation d'une charge lourde en hauteur	3	4	12	En attente d'un cabanon pour vider la salle d'archive			0,5	6	1	1,2	12	14,4	Marche-pieds sécurisé pour utiliser les étagères du haut. Table pour pouvoir travailler dans le local	organiser le rangement le plus ergonomiquement possible en fonction de la hauteur des étagères.	
2	09. Risques liés aux équipements de travail	Câbles électriques apparents	risques de chutes	beaucoup de câble	5	2	10				1	10	1	1	10	10	Prévoir une gouttière pour cacher ou ranger les câbles		
3	15. Risques liés aux ambiances lumineuses	Une seule fenêtre pour le bureau	Manque de lumière naturelle	Manque de lumière pour du travail sur document	5	3	15	Prêt d'une lampe d'appoint			0,5	7,5	1	1	7,5	7,5	Achat d'une lampe pour chaque bureau par le responsable de site		
								www.francesst.com											

Echelle de cotation utilisée

F	G	P
Fréquence d'exposition	Gravité du risque	Pondération
au risque	Atteinte à la santé potentielle	Action de prévention déjà en place
1 > Une fois par an	1 > Presqu'Accident	0,25 > Mesures de prévention et de protection adaptées et suffisantes
2 > Une fois par trimestre	2 > Pas d'arrêt, lésion mineure	
3 > Une fois par mois	3 > Arrêt avec soins bénins	0,50 > Mesures de prévention et de protection inadaptées ou insuffisantes
4 > Une fois par semaine	4 > Arrêt avec incapacité temporaire	
5 > Une fois par jour	5 > Arrêt avec incapacité permanente	1 > Mesures de prévention et de protection inexistantes
6 > Plusieurs fois par jour	6 > Décès	

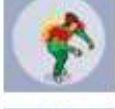
Mars 2024: Les types de risques : INRS ED 840

- 

➤ 1. Risques de chute de plain-pied
- 

➤ 2. Risques de chute de hauteur
- 

➤ 3. Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins
- 

➤ 4. Risques routiers en mission
- 

➤ 5. Risque liés à la charge physique de travail
- 

➤ 6. Risques liés à la manutention mécanique
- 

➤ 7. Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets
- 

➤ 8. Risques liés aux agents biologiques
- 

➤ 9. Risques liés aux équipements de travail
- 

➤ 10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
- 

➤ 11. Risques et nuisances liés au bruit
- 

➤ 12. Risques liés aux ambiances thermiques
- 

➤ 13. Risques d'incendie et d'explosion
- 

➤ 14. Risques liés à l'électricité
- 

➤ 15. Risques liés aux ambiances lumineuses
- 

➤ 16. Risques liés aux rayonnements
- 

➤ 17. Risques psychosociaux
- 

➤ 18. Risques liés aux vibrations
- 

➤ 19. Risques de heurt, de cognement
- 

➤ 20. Risques liés aux pratiques addictives

Priorisation des actions

6	12	18	24	30	36
5	10	15	20	25	30
4	8	12	16	20	24
3	6	9	12	15	18
2	4	6	8	10	12

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Annexe / 1 > Compte Professionnel de Prévention (CPP)

Les six facteurs de risques professionnels (CPP - à déclarer)

Articles L4163-1 et R4121-1-1 du Code du Travail - Ordonnance n°2017-1389

Décret n°2023-759 et 2023-760 du 10 août 2023

2B > Activités en milieu hyperbare | NÉANT

	Activités exercées en milieu hyperbare définies à l'article R. 4461-1	Interventions ou travaux	1200 hectopascals	60 interventions ou travaux par an
---	---	--------------------------	-------------------	------------------------------------

2C > Températures extrêmes | NÉANT

	Températures extrêmes	Température inférieure ou égale à 5 degrés Celsius ou au moins égale à 30 degrés Celsius	900 heures / an
---	-----------------------	--	-----------------

2D > Bruit | NÉANT

	Bruit mentionné à l'article R. 4431-1	Niveau d'exposition au bruit rapporté à une période de 8 heures d'au moins 81 ³ décibels (A)	600 heures / an
		Exposition à un niveau de pression acoustique de crête au moins égale à 135 décibels (c)	120 fois / an

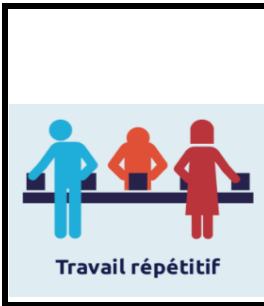
3A > Travail de nuit | NÉANT

	Travail de nuit dans les conditions fixées aux articles L. 3122-29 à 3122-31	Une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	100 nuits / an
---	--	--	----------------

3B > Travail en équipes successives alternantes | NÉANT

	Travail en équipe successives alternantes	Travail en équipes successives alternantes impliquant au minimum une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	30 nuits / an
---	---	---	---------------

3C > Travail répétitif | NÉANT

	Travail répétitif caractérisé par la réalisation de travaux impliquant l'exécution de mouvements répétés, sollicitant tout ou partie du membre supérieur, à une fréquence élevée et sous cadence contrainte	Temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes : 15 actions techniques ou plus	900 heures / an
		Temps de cycle supérieur à 30 secondes, temps de cycle variable ou absence de temps de cycle : 30 actions techniques ou plus par minute	

Annexe / 2 > Risques Chimiques (RCh)

Évaluation des Risques Chimiques

Articles R4412-5 (agents chimiques non CMR) et R4412-61 (substances CMR) du Code du Travail

DUER :
Évaluation des risques professionnels

Annexe / 3 > Risques PsychoSociaux (RPS)

Évaluation des facteurs de RPS

Unités de travail évaluées

Gem Kérhéon
Samsah Quimper
Samsah Brest
Samsah sessad Morlaix

RISQUES
01. Risques de chute de plain-pied
02. Risques de chute de hauteur
03. Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins
04. Risques routiers en mission
05. Risques liés à la charge physique de travail
06. Risques liés à la manutention mécanique
07. Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets
08. Risques liés aux agents biologiques
09. Risques liés aux équipements de travail
10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
11. Risques et nuisances liés au bruit
12. Risques liés aux ambiances thermiques
13. Risques d'incendie, d'explosion
14. Risques liés à l'électricité
15. Risques liés aux ambiances lumineuses
16. Risques liés aux rayonnements
17. Risques psychosociaux
18. Risques liés aux vibrations
19. Risques de heurt, de cognement
20. Risques liés aux pratiques addictives

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40



► 1. Risques de chute de plain-pied



► 2. Risques de chute de hauteur



► 3. Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins



► 4. Risques routiers en mission



► 5. Risques liés à la charge physique de travail



► 6. Risques liés à la manutention mécanique



► 7. Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets



► 8. Risques liés aux agents biologiques



► 9. Risques liés aux équipements de travail



► 10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets



▶ **11.** Risques et nuisances liés au bruit



▶ **12.** Risques liés aux ambiances thermiques



▶ **13.** Risques d'incendie et d'explosion



▶ **14.** Risques liés à l'électricité



▶ **15.** Risques liés aux ambiances lumineuses



▶ **16.** Risques liés aux rayonnements



▶ **17.** Risques psychosociaux



▶ **18.** Risques liés aux vibrations



▶ **19.** Risques de heurt, de cognement



▶ **20.** Risques liés aux pratiques addictives